



**SYNDICAT de l'ENCADREMENT de la JEUNESSE et des SPORTS
UNSA-éducation**

**COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE
DES DIRECTEURS ET DES DIRECTEURS ADJOINTS D'ETABLISSEMENTS
SEANCE DU 21 MARS 2017 DE 14h30 à 16h15**

COMPTE RENDU DETAILLE

Présents :

- pour l'administration : **Danielle METZEN** (adjointe au sous-Directeur des Ressources Humaines), **Claudie SAGNAC** (adjointe à la Directrice des Sports), **Christine LABROUSSE** (chef de bureau – DRH-SD2D), **Yves BLANCHOT** (adjoint chef de bureau – DRH-SD2D), **Nelly VEDRINE** (DRH-SD2D), **Jean-Luc WYREBSKI** (DRH- SD2D).
- pour les représentants des personnels (RP) : **Gérard BAUDRY** (directeur, titulaire SEJS-UNSA-éducation), **Dominique NATO** (directeur, titulaire SNAPS-UNSA-éducation), **Claire BRUNET-LE ROUZIC** (adjointe, titulaire SNAPS-UNSA-éducation), **Frantz HAUW** (adjoint, suppléant SEJS-UNSA-éducation), **Bruno GENARD** (directeur, suppléant SEJS-UNSA-éducation).

Excusés : Edwige BAKKAUS (adjointe, titulaire SEJS-UNSA-éducation) et Jacky Avril (chef de bureau – DSA2).

Jean-Luc WYREBSKI est désigné secrétaire de séance, Gérard BAUDRY secrétaire adjoint de séance.

Le compte-rendu de la dernière CCP, en cours de rédaction, sera soumis à la prochaine séance.

A titre de régularisation, l'avis sollicité par messagerie le 7 février sur la nomination de **Jean-Paul BRUNA** au poste de directeur du **CREPS de la Réunion** est confirmé formellement (début en mai). Pour mémoire la CCP du 2 juin 2016 avait émis un avis favorable à la nomination d'Éric DUDOIT, ensuite abandonnée par l'administration après consultation de la Région, qui a accepté les autres candidatures proposées parmi la liste initiale, à savoir Jean-Paul RUSSEIL et Jean-Paul BRUNA.

Les Représentants des Personnels rappellent leur abstention unanime, non par rapport au collègue candidat, mais du fait de la procédure « chaotique ».

L'administration n'est pas en mesure de présenter les candidatures (14) au **poste de directeur du CREPS de Pointe à Pitre**, vacant. 3 entretiens conjoints avec la Région sont prévus la semaine prochaine seulement, le courrier de consultation ayant tardé. Une nouvelle séance de la CCP est prévue le vendredi 28 avril à 13h00, avec si possible visioconférence.

Pour le **poste de directeur du CREPS de Dijon**, l'administration présente les 8 candidatures, dont 1 retirée la veille de son audition, Nicolas NIBOUREL, entretemps nommé DDCS de Côte d'Or. Après entretiens avec Edwige BAKKAUS et **Pascal BONNETAIN** et échanges avec la Région, ce dernier est proposé, sa présentation ayant été jugée remarquable.

Les RP partagent leurs votes : 2 Favorables, 2 Abstentions, ces dernières n'étant pas motivées par le parcours du collègue, parfaitement en phase avec les attentes ayant notamment déjà été adjoint responsable de site, mais simplement par le rappel de la totale disponibilité nécessaire sur la fonction, au cas où il exerce toujours des fonctions électives ailleurs.

Les RP interrogent l'administration sur la suite donnée à la candidature d'Éric DUDOIT. Il élargit ses recherches aux fédérations, et a été auditionné dans ce cadre. Il a demandé son renouvellement (cf. *infra*) à Poitiers, et est accompagné par l'administration après de nombreuses candidatures.

Pour le **poste de directeur adjoint du CREPS de Strasbourg**, conformément au classement des 7 candidatures effectué par le directeur, **Philippe VANDAIS** est proposé par l'administration - Laurent GIRARD et Monique FARRE étaient positionnés à égalité ensuite. Sollicitée par les RP, la DRH s'engage à accompagner Damien KLEINMANN, victime de la réforme territoriale.

Avis Favorable unanime des RP.

Renouvellements de détachements :

- directeurs

Gérard BAUDRY, concerné, ayant quitté la salle à sa demande, est suppléé par Bruno GÉNARD.

Les 5 collègues concernés sont tous prolongés pour 2 ans (soit 8 années au total) sur leur poste. Il s'agit de Jean-Jacques JANNIERE PACA 30/04/2019, Frédéric MANSUY Montpellier 30/09/2019, Gérard BAUDRY Pays de la Loire 30/09/2019, Catherine RONCIER Vichy 31/10/2019, et Jérôme ROUILLAUX Bordeaux 20/11/2019. Les RP approuvent à l'unanimité ces prolongations, après avoir obtenu qu'elles portent sur une durée de 2 ans.

- adjoints

5 collègues concernés sont prolongés jusqu'au terme des 8 ans, après avis favorable de leur directeur. Il s'agit de Michel BERNARD Montpellier 31/03/2019, Anne BARROIS-CHOMBART Reims 30/06/2019, Jérôme DAVAL la Réunion 31/08/2018, Éric DUDOIT Poitiers 30/04/2018, Patrick FRÉVILLE Pointe à Pitre 31/08/2019. Avis favorable unanime des RP.

L'administration ne souhaite pas prolonger le détachement d'Hervé RICHARD, adjoint à Toulouse, compte tenu de l'avis du directeur, défavorable au regard de l'évolution attendue du profil d'adjoint. Le poste sera vacant à compter du 1^{er} novembre 2017, et publié d'ici là ; l'anticipation permet au collègue de participer au mouvement, avec accompagnement de l'administration.

Après une suspension de séance à leur demande, les RP s'abstiennent de façon unanime, ayant entendu les arguments exprimés par le directeur et l'adjoint concernés.

Ce poste d'adjoint à Toulouse et celui au CNSNMM de Prémamanon (retraite) devraient faire l'objet du prochain mouvement, avec une CCP prévue le 7 juillet.

En questions diverses, les RP rappellent leur demande de remonter les établissements dans les groupes d'emploi, de façon à permettre la valorisation des postes à hauteur des responsabilités exercées.

Compte tenu de l'application à venir du PPCR aux PTP, ils sollicitent une analyse par l'administration de l'incidence sur les viviers de recrutement prévus par le statut d'emploi.

Compte-rendu établi par Gérard Baudry SEJS - UNSA-éducation